

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-deux février, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Verneuil se sont réunis à la mairie sous la présidence de David COLAS.

Etaient présents : David COLAS, LORIOT Jean-Claude, Martial CHMIELOWIEC, BENOIST d'AZY Cécile, CLEMENT Jean-Philippe, MULLER Aurélie, Laure TRINQUET, Christophe MARTIN

Excusés : Elodie TERNUS, Florent POINT, Nicole BOS

Secrétaire de séance : Martial CHMIELOWIEC

1-2018 APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du conseil municipal précédent.

2-2018 – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Maire informe de demandes de subventions. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de donner les subventions suivantes :

- 100€ au comité des foires de Cercy la Tour
- 100€ amicale des sapeurs-pompiers de Cercy La tour
- 120€ pour l'APPMA le Goujon
- 40€ pour la Prévention Routière
- 150€ pour les Amis de Verneuil

3-2018 - LOCATION DE LA SALLE A L'ASSOCIATION TRADIITONS ART ET CREATIONS

L'association traditions art et créations se retrouve les vendredis à la salle des fêtes de Verneuil. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, de demander 30€ de location par jour d'activités pour la location de la salle des fêtes.

4-2018 – PROPOSITION D'ACHAT DE TERRAIN AU BARBIER

Monsieur le Maire informe que suite à un courrier qu'il a fait aux propriétaires de la Place du Barbier, Monsieur MANCION et COUFFY ont proposé de nous vendre la parcelle cadastrée A966. Le notaire estime les frais afférents à l'achat à 300€ maximum.

Après avoir délibéré, à sept voix pour et une abstention, le Conseil Municipal décide d'acheter la parcelle dans ces conditions de 300€ maximum. Monsieur le Maire est chargé de faire les démarches.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'allouer à Monsieur HARTER, comptable du Trésor l'indemnité de conseil pour l'exercice 2017, à savoir une indemnité but de 218.31€.

6-2018 – BAIL EMPHYTEOTIQUE ADMINISTRATIF AVEC NIEVRE NUMERIQUE

Le Maire propose au Conseil Municipal la signature d'un bail emphytéotique administratif consenti par la commune de Verneuil et Nièvre Numérique pour la parcelle A258 pour installer des canalisations de communications souterraines et une armoire de rue de montée en débit. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'accepter de signer ce bail et charge Monsieur le Maire de faire les démarches ;

7-2018 – TARIF DU TICKET DE CANTINE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'augmenter le ticket de cantine à partir du 12 mars 2018 qui sera alors d'un montant de 2.42€.

8-2018 – SOUTIEN POUR MISE EN PLACE D'UN RASED POUR LA COMMUNE DE CERCY LA TOUR

Le Maire fait part d'un courrier du Maire de Cercy la Tour et d'une délibération du Conseil Municipal de Cercy la Tour pour une motion relative à la mise en place d'un RASED pour l'école de Cercy la Tour. Dans la délibération du conseil Municipal de Cercy la Tour, le Maire expose au Conseil Municipal « qu'il a été alerté par la directrice d'école de l'école élémentaire sur la situation scolaire de plus en plus préoccupante sur notre territoire : les enseignants sont confrontés depuis le début de l'année à de nombreux enfants en difficulté scolaire importante. En l'absence de réseau d'aide, les parents sont dirigés vers les services du CMP, du CMPP, voire même du secteur privé ; dans un contexte économique dégradé, avec un nombre croissant de familles en difficulté, ces démarches sont d'autant plus complexes et longues.

C'est pourquoi le Conseil d'Ecole, réuni le 7 novembre 2017, demande la mise en place de mesures adaptées à la prise en charge de la difficulté scolaire. La réinstauration d'un RASED semble une mesure appropriée pour apporter l'aide nécessaire aux élèves et aux enseignants afin de permettre à nos écoles rurales de jouer leur partition dans la réduction des inégalités et la réussite de tous les élèves.

Aussi, au regard de tous ces éléments,

Considérant que la commune de Cercy La Tour dispose des moyens logistiques nécessaires, le conseil municipal réclame la réinstauration d'un réseau d'aide aux élèves en difficulté à Cercy la Tour et sollicite une entrevue avec Madame l'inspectrice d'éducation nationale. »

Au vu de ces informations et du fait que les enfants de Verneuil sont scolarisés à Cercy la Tour au regard de la carte scolaire, le Conseil Municipal de Verneuil, à l'unanimité, réclame lui aussi

la réinstauration d'un RASED pour les élèves en difficulté scolarisés à Cercy La Tour et soutient la demande de Cercy la Tour.